

COMPTE- RENDU REUNION DU COMITE du 5 JUILLET 2007

L'ensemble des Elus a été présent à l'exception de :

Mmes Francine Lutz –Cathy Mansard – Chantal Suarez – Michèle Piernot – Genevoux Cathy

Mrs Robert Didot – Georges Mansard

Tous excusés

-

Après les souhaits de bienvenue du Président Gambs, on passe à l'ordre du jour.

Astrid Staszak, en l'absence de Cathy Mansard, occupe la fonction de secrétaire de séance.

1. Fidélisation des licenciés

Tous les clubs ne respectent pas les statuts de la FFG qui imposent de licencier l'ensemble de ses adhérents à la FFG.

Sont particulièrement visés certains clubs de la Meurthe et Moselle qui sont également adhérents à la FSCF.

Il s'agit de clubs qui licencient la plupart des adhérents à la FSCF pour n'en prendre que quelques unes à la FFG. Cela s'explique du fait que la licence FSCF est nettement moins chère. En faisant de la sorte, ces clubs jouent sur les deux tableaux dans les domaines de la compétition et de la formation.

Il s'agit des clubs suivants : AGGB NANCY : 20 licences FFG – La Champigneulleuse : 10 licences FFG – TOUL : 60 licences FFG).

Il faudra encore faire le distinguo entre les clubs initialement FSCF (Toul etc...) et ceux initialement FFG .

Le président Gambs propose un tableau d'objectifs licences à atteindre sur 3 ans en vue de ramener les licences FFG à parité avec les autres. Cela pose problème dans le sens où d'autres clubs pourraient jouer le même jeu de la double affiliation.

Jean Denis Dal Zuffo propose un contrat de progression avec ces clubs sur 3 ans.

De nombreux échanges sans résultat tangible. Ces clubs jouent-ils ce double jeu avec la répartition du CNDS ?

Il semblerait que non. Le président de Meurthe et Moselle ne peut se prononcer, ne connaissant pas la politique de l'autre fédération.

Conclusion : 13 voix, soit l'ensemble des présents , sont pour l'application de la réglementation stricte FFG. Il leur reste une année pour se mettre en règle.

Le président propose de réunir ces clubs en septembre 2007 avec les présidents départementaux.

A l'issue de cette rencontre, il en avisera la FFG qui est habilitée à prendre des sanctions à leur encontre, selon les textes en vigueur.

2. Embauche d'un cadre

En 2008, Georges Mansard prend sa retraite. Le président Gambs fait également allusion à son retrait.

Aucun remplacement n'est prévu, la Lorraine étant encore avantagée avec, à ce jour, 3 CTS. De plus, son remplacement ne peut être assuré par quelqu'un de la Région puisqu'il n'y a aucun professeur de sport en titre.

Quelqu'un de l'extérieur viendrait-il ? Pas sûr ?

Face à ces inconnues, le président souhaite embaucher un cadre technique dès janvier 2008. L'assemblée générale 2007 pourrait en décider.

Le profil de l'embauche :

- un axe technico-administratif
- un axe pour le développement (détection – perfectionnement – formation - liaison avec les départements...)

La secrétaire Mme Vincenot pourrait prendre à son compte quelques responsabilités nouvelles puisque pour le moment elle assure principalement la gestion des licences et la saisie des écritures en comptabilité.

Une autre proposition ; une embauche de 3 personnes , chacune assurant 1/3 temps sur le département et un club. ..

En conclusion ; la question est à revoir. Il faudra bien définir auparavant le profil de poste.

Coût d'une embauche : 1 € d'augmentation par licencié sur les 3 premières années.

3. Indemnisation des salariés de club

Pour le déroulement de stages et des journées de formation ou perfectionnement, le Comité de Lorraine fait appel à des cadres salariés de clubs.

A partir de la rentrée prochaine, l'indemnité versée à ces cadres ira directement au club selon un barème qui tiendra compte de la mission exercée durant la période. Au vu de cette mission et des compétences affirmées, sera déterminée par le Président de Lorraine, un salaire journalier, toutes charges comprises. Il sera en référence à la classification de la CCNS

4. Salles de compétition saison 2007/2008

Pour la finale de Zone des 29 et 30 mars 2008 : 2 candidats avec les clubs de Saint Dié et Sarreguemines

Pour la finale de zone en GR : 2 candidats : Saint Dié et Thionville

Après d'âpres discussions, Sarreguemines avec sa nouvelle salle est choisie, le club de Saint Dié s'étant retiré.

Par contre la finale de Zone en GR revient finalement à Saint Dié, et non à Thionville.

Le président enverra une lettre aux trois clubs pour leur indiquer les motifs de ces choix.

5. Gym'Motion

Comme convenu, le Comité de Lorraine et le club de Gymnastique GR de Nancy organisent le Gala international de GYM'MOTION, en partenariat avec la Fédération Allemande de Gymnastique.

Date : vendredi 7 décembre

Le thème sera « MAGIC ».

Le Comité 54 et Tomblaine ne souhaitent pas participer cette année, l'investissement ayant été trop important la dernière fois.

M. Gambs, président, recherchera d'autres volontaires pour conduire à bien cet évènement dont l'objectif premier vise le développement de la Gymnastique en Lorraine.

6. Finances

Le bilan de l'année n'a pu être donné car il reste deux mois de gestion comptable et de ce fait, les sommes annoncées pourraient très bien évoluer dans un sens ou un autre.

La tarification resterait identique à l'année passée, à l'exception de la licence qui augmentera de 2€ décision de la FFG validée en assemblée générale.

Aides aux gymnastes en structure « POLE » :

Balestrero : Pôle France Antibes :	1 200 €	
Roy , de Tomblaine :	400 €	
Guise – Frasca : Forbach :	200 € à chacun	
Vidgar Janas, Forbach	400 €	Total : 2 200 €

Aides aux clubs pour mise à disposition de salles lors des formations : Forbach 500 € - Pont à Mousson : 250 €

Aide à l'US Le Rocher de Merlebach à l'occasion de l'inauguration de son nouveau drapeau dans le cadre du centenaire du club : 500 €

Le président rappelle que cette forme d'aide doit rester tout à fait exceptionnelle.

Au vu du bilan financier du CR, une aide de 1000 € pourra être versée au Pôle de Forbach pour les frais d'organisation du match international quadrangulaire Juniors du 12 mai à Forbach.

7. Le championnat

Le président souligne l'excellente organisation du championnat et en remercie tous les artisans.

Néanmoins, il regrette, au niveau de certains clubs organisateurs, l'absence des Elus de la Commune, du département, de la Région. Il revient aux clubs de faire le nécessaire pour les inviter ainsi que toute autre personnalité comme par exemple l'Association omnisports , le Crédit Mutuel ...

Il regrette aussi que les tableaux d'affichage des notes d'atelier soient souvent inexistantes, ce qui ne facilite pas le suivi pour les spectateurs.

Il faudra revoir le Cahier des charges. Un rappel sera fait aux différents organisateurs.

8. Divers

Les championnats d'Europe à Clermont Ferrand en avril 2008 : on pourrait reconduire l'opération de Bercy en organisant un déplacement en bus. Cela nécessiterait le report de la compétition Régionale en DR , ce qui ne semble pas évident.

M. AUBRY, Directeur Régional de Jeunesse et Sports, propose d'assister à notre prochaine réunion en début d'année pour évoquer les enjeux d'un Pôle, en particulier celui de Forbach. Pour le sauvegarder, il faudra vraiment jouer sa carte à fond en incitant les clubs à participer à la détection et aux différentes sélections.

La secrétaire de séance

Astrid Staszak